

L'aide active à vivre, un engagement de fraternité

Réunis à Lourdes, lieu d'espérance et de paix, où les personnes malades et handicapées sont à la première place, les évêques du Conseil permanent de la Conférence des évêques de France ont voulu exprimer l'attention avec laquelle ils suivent le débat en cours sur le juste accompagnement de la fin de vie dans notre pays.

Déclaration-des-évêques-de-France-sur-Fin-de-vie-28-mars-2023Je télécharge le PDF

Nous sommes profondément sensibles aux souffrances et aux angoisses des malades, des familles et des aidants qui connaissent des situations humaines et médicales particulièrement éprouvantes. Beaucoup de fidèles catholiques se tiennent à leur côté dans les aumôneries d'hôpitaux ou de maisons de retraite, en leur rendant visite à domicile, ou en s'impliquant dans des associations non confessionnelles d'accompagnement des soins palliatifs. Avec eux, grâce à eux, nous avons pleinement conscience que notre société doit encore progresser dans l'accompagnement de la fin de vie et de la grande fragilité.

Nous sommes impressionnés par le dévouement et la compétence des personnels soignants, malgré les difficultés humaines et économiques considérables auxquelles ils doivent aujourd'hui faire face. Nous tenons à saluer le développement encore insuffisant mais significatif des soins palliatifs. Certes, les déserts palliatifs sont encore trop nombreux, la culture palliative n'est pas assez valorisée durant les études médicales, les soins palliatifs doivent encore progresser pour les nourrissons et les enfants. Mais une véritable dynamique palliative, faite d'attention à chaque personne dans son unité et avec son entourage, contribue notablement à l'humanité de notre société.

Nous entendons de très nombreux soignants affirmer vigoureusement que « la main qui prend soin ne peut en aucun cas être celle qui donne la mort ». Nous entendons plusieurs observateurs de notre société, aux opinions philosophiques et aux appartenances religieuses diverses, mettre en garde contre l'injonction de renoncer à vivre que ferait peser sur les personnes fragiles la facilité légale et économique de « l'aide active à mourir ». Nous entendons la révolte, la colère, le sentiment d'injustice qui retentissent face à la souffrance et à la mort comme des appels à une plus grande fraternité et comme la recherche d'une espérance dont nous désirons témoigner, mais en aucun cas comme une légitimation de l'euthanasie ou du suicide assisté.

Notre époque est marquée par un mélange de négation de la mort et de fascination pour la mort

Voilà pourquoi nous souhaitons que le débat en cours sur la fin de vie constitue l'occasion positive d'un progrès significatif de l'accompagnement et de la prise en charge notamment de la dépendance due au grand âge dans notre pays. Beaucoup de projets législatifs dans ce domaine ne sont malheureusement pas encore allés jusqu'au bout de leurs promesses. Le débat sur le « suicide assisté » pose aussi la question globale de notre engagement collectif pour la prévention du suicide.

Notre époque est marquée par un mélange de négation de la mort et de fascination pour la mort : comment mieux assumer socialement le terme naturel de l'existence terrestre ?

Nous aimons et nous croyons à la liberté. Mais nous affirmons qu'elle ne peut se déployer que si la valeur de la vie de chacun est pleinement reconnue et respectée. C'est dans ce cadre protecteur qu'il convient de mettre en œuvre tous les chemins possibles d'aide active à vivre. Plus que jamais, ce qui peut unir et apaiser notre société si violemment fracturée, comme le montrent les conflits sociaux de ces jours, c'est la vérité de notre engagement collectif pour la fraternité. Voilà ce que, dans la lumière toute proche de Pâques, nous voulons partager avec toute notre société.

©2025 - Diocèse d'Angoulême - 21/11/2025 -

https://charente.catholique.fr/actualites/laide-active-a-vivre-un-engagement-de-fraternite/